

## Commission extra-municipale du 9 avril 2018

Nombre de personnes présentes : 6

Monsieur Fratissier confirme le budget participatif d'un montant de 10 000 euros, alloué à la commission, pour la création d'une œuvre d'art.

### Rappel du rôle de la commission :

- forme de « contre-pouvoir » de manière à débattre sur différents sujets.
- ouverture favorisant une participation de l'ensemble des habitants notamment des nouveaux arrivants.

Un des participants propose que la commission puisse aussi se réunir sans Mr le Maire. Celui-ci donne son accord et une salle sera mise à disposition par la mairie.

### Plan global de déplacement :

Un pré-diagnostic établi par un cabinet d'études est en cours avec les communautés de communes environnantes. Il étudie les déplacements ainsi que les interconnexions (Grand-Pic Saint Loup, Montpellier)

Ce diagnostic des problématiques se réalise sur l'année 2018 et aboutira à l'élaboration d'une fiche d'actions déclinées dans les différents territoires.

*Une réunion par rapport à la problématique de déplacement est proposée aux habitants le 24 mai à 18h à la communauté de communes de Ganges.*

Il est relevé que :

- Les horaires des cars sont calqués sur les horaires scolaires et pas du tout sur les horaires de travail.
  - Sur 5000 personnes travaillant, 3000 travaillent dans la Communauté de Communes, 1900 à Ganges, 45% sur Montpellier, 15% Grand Pic Saint Loup et 11% sur le Vigan.
- L'importance d'élaborer un projet intercommunal est soulignée.
- D'autres moyens de transports peuvent être envisagés :
- dispositifs spécifiques : exemple du taxi
  - réseau pouce, déjà actif dans le Grand Pic Saint Loup : inscription gratuite, nécessaire tant pour le conducteur que le voyageur. L'attente dure moins de 10 mn en moyenne.
  - parking de covoiturage : l'exemple de Laroque avec une prise en charge par le département à hauteur de 80%. À étudier aussi pour Ganges.

**Proposition de valoriser les atouts culturels de Ganges** (Médiathèque, Théâtre, Cinéma) et son marché, en améliorant l'affichage des panneaux publicitaires, afin de tenir compte des résultats de l'enquête « Vivre à Ganges » ; support à discuter.

**La démolition, pierre par pierre, du Vieux Ganges** est prévue mi-mai après le désamiantage et durera 1 mois ½ à 2 mois. Un aménagement temporaire est prévu ensuite.

Hérault aménagement a lancé un appel à candidature, deux architectes sont sollicités :

- Mr Janin qui connaît Ganges
- Un architecte nouveau, venant de l'extérieur

La DDTM prêtera gratuitement à la commune un drone pour survoler et photographier le vieux Ganges avant qu'il ne soit démoli.

**Plan Local d'Urbanisme de la clinique** : nouveau cabinet d'étude à trouver car faillite de celui qui s'en occupait jusqu'à ce jour.  
L'ancienne clinique pourrait devenir un centre Alzheimer.

**L'ancienne gendarmerie** est à vendre, 2500m<sup>2</sup>, le bâtiment à raser. Hôtel à la place ?

**Prochaine réunion prévue le Lundi 4 juin à 18h30**  
**Ordre du jour : l'œuvre d'art et le plan global de déplacement**  
**Une réunion préalable se tiendra le 14 mai à 18h30 sans Mr le Maire**